

AVIS

Tout ce qui concerne la rédaction doit être envoyé à J. J. BEAUCHAMP, C. R., avocat, 66 Est, rue Notre-Dame. Tout ce qui regarde l'administration et les abonnements doit être adressé au bureau de LA REVUE LÉGALE, 17 et 19, rue Saint-Jacques, Montréal, Canada.

ABONNEMENT ANNUEL:

| | | |
|----------------------------------|-----------|-----------|
| Pour le Canada et les Etats-Unis | - - | \$5.00 |
| Pour l'Etranger | - - - - - | 6.00 |
| CHAQUE NUMERO SEPARÉMENT, | - - | 50 Cents. |

SOMMAIRE

| | |
|---|-----|
| EDMOND BOUCHARD vs. MARC GAUTHIER et uxor. — Accident. — Décès. — Parents de la victime. — Dommages. — Etendue. — Solatium doloris. — Assurance | 244 |
| In re DAME LEA JUBINVILLE vs. SCOTT & BOWNE.—Cautionnement pour frais. — Procuracy. — Corporation étrangère. — Demande de cession judiciaire de biens. | 262 |
| G. T. DELISLE vs. LA PROVINCIALE, COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE, et al. — Assurance mutuelle. — Billet promissoire. — Directeurs. — Pouvoirs. — Garantie. — Exception dilatoire. | 264 |
| Ex-parte ANTOINE MERCIER. — Criminal law. — Preliminary investigation. — Examination of witnesses. — Habeas corpus. | 268 |
| CHARLES BOURGEOIS vs. P. A. GOUIN. — Procédure. — Injonction. — Amendement des conclusions de la requête après preuve et audition au mérite. | 278 |
| MOISE POULIOT vs. L. A. DEMERS, esqualité et al. — Pilote. — Enquête formelle. — Réouverture de l'enquête. — Jugement. — Appel. — Prohibition. — Jurisdiction. | 281 |

VIENT DE PARAÎTRE

ROY — DROIT DE PLAIDER, TRAITÉ sur L'AUTORISATION MARI-TALE et judiciaire, sur l'incapacité des MINEURS, des INTERDITS, des FEMMES MARIÉES, d'ester en justice. Par Ferdinand Roy, docteur en Droit, avocat à Québec.

1 vol. in-8 de 300 pages. Prix: relié 1/2 chagrin \$2.50

WILSON & LAFLEUR, Limitée, Editeurs,

17-19, RUE SAINT-JACQUES,

Tel. Bell Main 2921

MONTREAL, Can.

LES VOLUMES 1 à 15 (1895-1909) INCLUSIVEMENT, AVEC BELLE RELIURE, 1/2 VEAU, \$5.00 CHAQUE.